

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA JUSTICE**

**Direction générale des ressources humaines**  
**Direction des personnels greffiers et administratifs**

**-AVIS DE RECRUTEMENT-**

Le ministère de la justice, Direction Générale des Ressources Humaines, organise un concours de recrutement dans les grades suivants.

<b>grade</b>	<b>Type de recrutement</b>	<b>Conditions d'adhésion</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Autres conditions</b>	<b>Répartition</b>
Greffier divisionnaire	Concours sur titres	Licence en sciences juridiques et administrative	14	Formation spécialisée d'une durée d'une (01) année	Cour d'Alger
Secrétaire greffier		Diplôme du baccalauréat ou titre reconnu équivalent	14	Formation spécialisée d'une durée de deux (02) année	
Commis greffier		- Certificat de scolarité justifiant le niveau de troisième année secondaire et attestation en informatique délivrée par un centre de formation professionnel ou une école privée de formation agréée ., ( ne sont pas acceptés les diplômes de technicien et technicien supérieur) , - ou attestation en bureautique ou en secrétariat .	13	Formation spécialisée d'une durée d'une (01) année	

Agent du greffe		Certificat de scolarité justifiant le niveau de troisième année secondaire	06	Formation préparatoire d'une durée de trois (03) mois	
-----------------	--	--	----	---	--

**Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :**

- une Demande manuscrite,
- une copie de la pièce d'identité nationale,
- copie du diplôme, ou la qualification exigée, et copie du relevé des notes du cursus de formation,
- fiche d'information remplie par le candidat (retirée du site du ministère de la justice [www.mjustice.dz](http://www.mjustice.dz) ou le site internet de la direction générale de la fonction publique [WWW.CONCOURS-FONCTIONPUBLIQUE.GOV.DZ](http://WWW.CONCOURS-FONCTIONPUBLIQUE.GOV.DZ) ),
- Certificat de résidence, (wilaya d'Alger),
- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité ; celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé,
- une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant,
- tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant,
- tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant,
- une fiche familiale, pour les candidats mariés,

**Les candidats retenus doivent compléter leurs dossiers de recrutement par les documents suivants :**

- extrait de l'acte de naissance n 07,
- copie du document justifiant la situation légale vis-à-vis du service national,
- deux (2) certificats médicaux (médecine générale et physiologie délivrés par un médecin spécialiste) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé,
- deux (02) photos d'identité fond blanc,

**\* Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés au niveau de la cour d'Alger dans un délai de 15 jours à partir de la date de la première publication de cet avis.**